

Des élus et des responsables d'association se sont réunis le 28 au soir pour discuter de l'organisation de la fête du 14 juillet dans les domaines confiés aux associations sachant que la municipalité assurera le spectacle traditionnel du feu d'artifice.

Les parent d'élève (APE) et Maquis'ddarts prendront en main l'organisation de cette journée avec notamment les points suivants :

- **Sur le plan administratif , en tant qu'organisateur**
- * solliciter la licence de boisson
- *déclaration à la SACEM (Chanteur , DJ)
-
- **Sur le plan matériel :**
- *Le recrutement de bénévoles pour assurer les services de petite restauration, tenir la buvette et procéder au montage-démontage des lieux d'accueil : barnums, installation bancs, tables ...
- * L'emprunt du matériel nécessaire sollicitant le comité d'animation (fritteuse, tireuse à bière.
- *procéder aux achats (boissons et denrées alimentaires)
- * Contacter et recruter les animateurs, rémunérés par les bénéfices de la buvette.

Le prochain bulletin municipal insèrera une annonce pour populariser l'évènement et inciter au volontariat des habitants pour réussir cette manifestation.

*Dominique Gimelle , représentant le Club de randonnée ,collaborera au feu d'artifice

-